

DOSSIER D'INFORMATION 2022-2023

DANSE



Rappel pour tous les nouveaux élèves

Prière de remplir sa préinscription en ligne puis d'envoyer ou déposer les pièces à fournir au CRD.

Date limite de dépôt des dossiers complets (nouveaux élèves) :

Vendredi 26 août 2022

Les élèves dont les dossiers auront été remis après cette date figureront sur une liste d'attente.

ATTENTION : Le nombre de places disponibles étant limité, les inscriptions dans les classes se feront en priorité pour les élèves selon leur dominante (classique ou contemporaine). Une liste d'attente sera établie (*voir le volume horaire dans le livret d'accueil du CRD*).

Toute nouvelle inscription se fait en 3 temps :

- Test
- Inscription aux cours de danse contemporaine
- Inscription aux cours de danse classique

N.B. Eveil et Initiation :

En raison des places limitées, les dossiers seront retenus en priorité selon la domiciliation et l'ordre d'arrivée, le cas échéant mis en liste d'attente. La liste des élèves convoqués pour un test d'admission sera communiquée par mail aux familles concernées le lundi 29 août.

Enseignants :

Mme France LE CLINCHE-VEYRAC (danse classique)

Mme Abigail FAGOUR-RAKOTOZAFY (danse classique, histoire de la danse)

Mme Yuliya APANASIK (danse contemporaine)

M. Anthony LE ROUX (accompagnateur)

Mme Ming Ying TSANG (accompagnatrice)

I - DANSE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE

Horaires des tests d'admission pour les nouveaux élèves :

Mercredi 31 août 2022 - Salle Bonnenfant²

Tronc commun pluridisciplinaire de 5 ans ³	14h00 à 14h45
Tronc commun pluridisciplinaire de 6 à 7 ans ³	14h45 à 15h15
Danse classique à partir de 8 ans ³	15h15 à 16h00

Mercredi 31 août 2022 - Salle Bonnenfant²

Danse contemporaine ³ (tous niveaux)	17h30 à 18h30
Danse classique à partir de 11 ans ³	18h30 à 19h15

³ voir les conditions d'âge en fin de document

Constitution des plannings (nouveaux élèves) et demande de changement de cours (anciens élèves) : samedi 3 septembre 2022 au CRD (à l'exception des élèves de CHAD)

- **Anciens élèves** : vous avez pu, lorsque cela a été possible, exprimer des vœux de cours. A défaut, votre emploi du temps a été constitué par l'équipe pédagogique. Les cours suivis pour tous les élèves du département danse ont été mis à jour sur l'extranet du CRD.
Pour toute demande de changement, les professeurs assureront une permanence aux horaires suivants :

Danse classique	Initiation I et II de 15h00 à 15h30 Cycle 1 de 16h00 à 16h30 Cycle 2 et Cycle 3 de 17h00 à 17h30
Danse contemporaine	Tous niveaux de 16h00 à 16h30

- **Nouveaux élèves** :

Eveil (tronc commun pluridisciplinaire)	de 13h00 à 14h00
Initiation I et II	de 14h00 à 15h00
Danse classique	Cycle 1 de 15h30 à 16h00 Cycle 2 et Cycle 3 de 17h30 à 18h00
Danse contemporaine	Cycle 1 de 16h30 à 17h00 Cycle 2 et 3 de 17h00 à 17h30

II - FORMATION MUSICALE DANSEUR

Ce cours est préconisé pour les élèves d'initiation. Des précisions seront apportées à la rentrée de septembre 2022.

III – CULTURE CHORÉGRAPHIQUE (HISTOIRE DE LA DANSE)

Ce cours est obligatoire pour les élèves des classes CHAD en 4^e et 3^e et pour les autres élèves de 3^e cycle.

¹ Certificat médical :

Un certificat médical attestant l'aptitude des élèves à la pratique de cette activité est obligatoire et exigé dès le premier cours de danse. **Les élèves qui n'auront pas fourni ce document assisteront au cours mais ne pourront y participer.**

² Adresses utiles à Saint-Germain-en-Laye

- Conservatoire à Rayonnement Départemental Claude Debussy : 3 rue du Maréchal Joffre (administration)
Studios et salles de danse :
- La Clef : 46, rue de Mareil
- Salle de danse de l'école Bonenfant : 32, rue Bonenfant
- Salle Noverre – Ecole des Ecuyers : Accès par l'impasse des quatre fils Aymon

³ Conditions d'âge pour l'admission : les inscriptions ne sont pas ouvertes aux débutants de plus de 11 ans

Eveil :	Avoir au minimum 5 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription, être en Grande Section de maternelle et suivant la constitution de l'enfant.
Initiation 1 et 2 :	Avoir 6 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription et suivant la constitution de l'enfant.
Cycle I :	Avoir 8 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription.
Cycle II :	Avoir au minimum 11 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription.
Cycle III :	Avoir au minimum 14 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription.

BOURSE aux justaucorps

Renseignements : apec.saintgermainenlaye@gmail.com

Dépôt des tenues à vendre : mercredi 31 août de 14h30 à 17h30

Achat des tenues de danse : samedi 03 septembre de 14h00 à 17h00

**REPRISE DES COURS A COMPTER DU
LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022**